



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Conseiller(e) en Plan de Formation en Etablissement (CPFE)

I - Caractéristique du poste : Enseignant(e) 2nd degré déchargé(e) en services académiques

Catégorie : A	Quotité de travail : 1 poste à mi-temps, 1 poste à tiers-temps
---------------	--

Service : EAFC – Ecole Académique de la Formation Continue

Positionnement du poste dans l'organisation	Le conseiller en plan de formation en établissement (CPFE) est membre du pôle proximité de l'École Académique de la Formation Continue. Il est chargé d'accompagner les formations en établissement (FEE) de l'EAFC. Pour ces missions, il est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'EAFC.
---	--

II - Contexte

	<p>L'École Académique de la Formation Continue pilote, sous l'autorité du recteur, l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Académique de Formation Continue de l'ensemble des personnels de l'académie. Le Conseiller en plan de formation en établissement (CPFE) est un(e) enseignant(e), en poste dans l'académie de Lille, dont le service s'exerce pour moitié au sein du pôle proximité de l'EAFC.</p> <p>Il travaille en liaison étroite avec la coordonnatrice de ce pôle pour toutes les actions de formation de proximité, qu'elles soient en établissement, en bassin ou en communauté locale d'apprentissage.</p> <p>Il participe aux conseils d'orientation scientifique de la formation en bassin de son territoire d'exercice, identifie les besoins de formation et met en œuvre les réponses formatives adaptées en collaboration avec les acteurs du secteur et l'EAFC.</p> <p>Il contribue au suivi et à l'évaluation du dispositif global de formation des personnels (contenus et procédures). Il rend compte de son activité à son responsable qui en valide les étapes. Il a connaissance des partenaires et des ressources formatives possibles.</p>
--	---

III - Missions / Activités principales

	<p>Le CPFE apporte des conseils pour le repérage et la formalisation des besoins de formation de l'établissement, éventuellement du district, du bassin ou du réseau d'éducation prioritaire. Il apporte son expertise et accompagne les acteurs de terrain sur les demandes de formations, pour lesquelles il en assure la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en procédant à leur intégration dans le Programme Académique de Formation, - en suivant l'organisation pédagogique de la formation - en transmettant les informations nécessaires à l'EAFC - en veillant à leur évaluation et à leur qualité.
--	--

IV - Profil recherché (compétences attendues)

	<p>Une bonne maîtrise des compétences informatiques est requise.</p> <p>Le sens du travail en équipe, celui de la collaboration et du partage sont des qualités indispensables attendues. Des qualités d'écoute et d'accompagnement sont nécessaires pour assurer la fonction de conseil et de facilitateur auprès des acteurs de terrain.</p> <p>L'aptitude à travailler en autonomie, à s'organiser sont nécessaires pour gérer les missions confiées.</p>
--	--

V - Spécificités du poste

	<p>Le CPFE bénéficie d'une décharge de son temps de service pour réaliser cette mission. Il dispose d'un matériel informatique et téléphonique portable et d'une autorisation d'utilisation de son véhicule personnel pour la prise en charge de ses déplacements dans les établissements de son territoire d'activités.</p> <p>Deux postes de CPFE sont vacants au 1er septembre 2023. Les zones concernées, qui sont susceptibles d'évoluer partiellement en 2023-2024 concernent pour un poste les bassins de Valenciennes et du Sambre Avesnois, et pour l'autre poste les bassins de Lille Ouest et de Dunkerque Flandre.</p> <p>L'EAFC propose un premier poste avec une décharge de service à mi-temps, et un deuxième poste avec une décharge de service à tiers temps.</p>
--	--

VI - Contacts

	<p>Les candidatures comporteront un CV, une lettre de motivation et seront adressées, pour le 10 juin 2023 délai de rigueur, par mail à l'adresse ce.eafc@ac-lille.fr à l'intention de Michel GOSSE, DE AFC.</p>
--	--